

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
EXTRA 26/00

ÉFAI – 000158 – ASA 21/17/00

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS EN DÉTENTION AU SECRET

**INDONÉSIE**      16 personnes arrêtées

Londres, le 17 mars 2000

Amnesty International est préoccupée par la sécurité de 16 personnes favorables à l'indépendance de la Papouasie (province indonésienne anciennement désignée sous le nom d'Irian Jaya), qui ont été arrêtées entre le 28 février et le 2 mars 2000 et sont maintenues depuis lors en détention au secret par la police. L'Organisation craint qu'elles ne soient soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

Toutes ont été appréhendées à la suite de heurts qui se sont produits le 28 février entre quelque 400 partisans de l'indépendance et la police dans la ville de Nabire, en Papouasie ; trois civils ont été tués et dix autres blessés par balle dans le cadre de ces affrontements. Depuis leur interpellation, ces 16 personnes sont détenues au *Polres* (siège de la police) de Nabire. Le 17 mars, la police a refusé aux représentants d'une organisation locale de défense des droits humains le droit d'entrer en contact avec les personnes appréhendées.

Amnesty International ignore pour quelles raisons exactes ces personnes ont été arrêtées, et ne sait pas si elles ont été inculpées.

L'Organisation est d'autant plus préoccupée par leur sécurité que selon certaines sources, un autre manifestant interpellé approximativement au même moment mais relâché depuis a été sauvagement torturé au *Polres* de Nabire. Yance Pekei, âgé de vingt-et-un ans, a affirmé que dans le cadre de sa garde à vue, il avait été frappé au moyen de divers objets, notamment avec un fusil et une barre métallique, qu'on lui avait couvert les doigts et les épaules de plastique avant d'y mettre le feu, et qu'on lui avait percé les oreilles avec une agrafeuse. Il a dû être hospitalisé à la suite de ces sévices.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

De graves violations des droits humains sont commises en Papouasie (ex-Irian Jaya) dans le cadre d'opérations menées par la police et l'armée contre les personnes soupçonnées d'être favorables à l'indépendance de cette région. Ces derniers mois, les manifestations et autres initiatives indépendantistes – tant pacifiques que violentes – se sont multipliées. À l'occasion de ces mouvements de protestation, la police a eu recours à la force de manière abusive, faisant des morts et des blessés parmi la population civile.

Le pouvoir indonésien se heurte en Papouasie à un mouvement d'opposition depuis que cette ancienne colonie néerlandaise a été rattachée *de facto* à l'Indonésie en 1963, annexion avalisée lors d'un plébiscite organisé en 1969. L'*Organisasi Papua Merdeka* (OPM, Organisation de la Papouasie libre) est le principal groupe revendiquant l'indépendance de cette région. Toutefois, si l'OPM préconise la lutte armée, nombre de partisans de l'indépendance ont recours à des moyens pacifiques – qu'il s'agisse de manifestations, de cérémonies de lever de drapeau, de groupes de discussion politique ou encore d'appels adressés aux Nations unies et à d'autres organisations.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / aérogramme / lettre par avion (en bahasa indonesia, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- demandez instamment aux autorités de fournir immédiatement l'assurance que les 16 personnes placées en garde à vue au *Polres* de Nabire entre le 28 février et le 2 mars 2000 ne seront ni torturées, ni soumises à aucune autre forme de mauvais traitements, et de les autoriser sans délai à entrer en contact avec leurs proches, à consulter des avocats et à recevoir des soins ;
- exhortez les autorités à les relâcher immédiatement, à moins de les inculper d'infractions prévues par la loi ;
- appelez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête impartiale sur les allégations selon lesquelles Yance Pekei a été torturé en garde à vue au *Polres* de Nabire ;
- demandez instamment aux autorités de veiller à ce que les auteurs présumés de violations des droits humains soient traduits aussi rapidement que possible devant un tribunal civil, dans le respect des normes internationales relatives aux droits humains.

**APPELS À :**

**Remarque : l'obtention des lignes de fax indonésiennes peut s'avérer difficile.**

Chef de la police de Papouasie :  
Brig. Gen. S Y Wenas  
Head of Regional Police Papua  
Jl. Sam Ratulangi N°8  
Jayapura, Papua  
Indonésie

**Télégrammes** : Police Chief, Jayapura, Papua, Indonésie

**Fax** : 62 967 533763

**Formule d'appel** : *Dear Brigadier General* , / Mon Général, (si vous êtes un homme) **ou** Général, (si vous êtes une femme)

**Vice-Présidente indonésienne :**

Megawati Sukarnoputri  
Jl. Medan Merdeka Selatan N° 6  
Jakarta 10110, Indonésie

**Télégrammes** : Vice President, Jakarta, Indonésie

**Fax** : 62 21 345 2685 (inscrivez sur votre fax : « *c/o State Secretariat* »)

**Formule d'appel** : *Dear Vice President* , / Madame la Vice-Présidente de la République,

**COPIES À :**

**Ministre chargé des Droits humains :**

Hasballah M. Saad  
Jl Kuningan Timur M 2/5  
Djakarta 12950  
Indonésie

**Fax** : 62 21 5256825

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Indonésie dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 17 AVRIL 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*a version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*